Grenoble (38) : un migrant algérien de 13 ans entré clandestinement en France et pris en charge en tant que MNA, touché par balles sur un point de deal (MàJ : Connu sous plusieurs identités, il devait être jugé pour trafic de drogue)

16/11/2025 à 18h43



17/11/2025

L’adolescent atteint dimanche par trois balles près d’un point de vente de drogue à Grenoble est toujours dans le coma avec un pronostic vital engagé et ses agresseurs en fuite, a indiqué lundi le parquet.

Le Figaro

L’identité de l’adolescent n’est pas encore connue. Ce que l’on sait, c’est qu’il s’agirait d’un mineur non accompagné,

âgé d’à peine 14 ans. L’enfant serait né en Algérie en décembre 2011. Il a été hébergé en foyer à plusieurs reprises, mais aurait fugué.

L’adolescent serait connu des services de police sous plusieurs identités. Il aurait pris part à des trafics de drogues en région parisienne et à Grenoble. C’est lors de ces procédures qu’il aurait affirmé être Algérien, puis Marocain. Il aurait également donné des années de naissance différentes lors de diverses auditions. L’adolescent a notamment été contrôlé au mois d’octobre avec 75 grammes de résine de cannabis, 25 grammes de cocaïne et de l’espèce.

“Un individu se présentant comme son grand frère s’est présenté à l’hôpital”, explique la préfecture. La police le connaîtrait lui aussi sous plusieurs noms. Il a été convoqué devant le tribunal correctionnel de Grenoble, pour trafic de stupéfiants. Il devrait comparaître mardi.

[…]

Midi-Libre

16/11/2025

Les empreintes de l’adolescent, qui “serait un mineur non accompagné d’origine nord-africaine”, “ressortent sous plusieurs identités, dont une pour laquelle il est convoqué devant le juge des enfants le 10 décembre pour détention et offre ou cession de stupéfiants”.

L’enfant né en décembre 2012, avait récemment multiplié les fugues d’un établissement du Département de l’Isère où il était hébergé, poursuit François Touret de Coucy.

[…]

BFMTV

> *Après la tentative de meurtre survenue cette nuit à Grenoble, ayant grièvement blessé un adolescent de 13 ans dans le quartier Chorier-Berriat, la préfète de l'Isère a décidé du renforcement immédiat du dispositif de sécurité publique dans le quartier.*
>
> *Une force mobile appuiera…*
>
> *— Préfète de l'Isère □□□□ (@Prefet38) November 16, 2025*

Selon les chiffres de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca), en 2024, l'âge moyen des « petites mains » employées par les réseaux criminels se situe autour de 15-16 ans avec un recours accru à de très jeunes mineurs, parfois âgés de dix ans. « Le phénomène est en augmentation, il est de plus en plus violent et il y a de plus en plus de jeunes, notamment avec le mode de recrutement sur les réseaux sociaux » (Gouvernement)

Qui sont les mineurs qui participent aux trafics ?

L'implication des mineurs dans les trafics n'est pas récente. Les moins de 13 ans demeurent souvent dans l'entourage des plus grands : ils gravitent autour des points de deal et leur participation est souvent marginale, même s'ils y sont de fait immergés. Ils rendent des services avec l'idée bien connue d'une économie de « la cannette et du sandwich » [5]. Certains jeunes crient à l'arrivée de la police par « habitude », provocation et rejet de la police et ne sont pas rémunérés ; ils n'ont souvent pas véritablement conscience de faciliter le trafic.

Ces nuances n'impliquent pas cependant de nier la problématique de l'immersion dans cet univers illégal et violent, et l'admiration, voire la fascination, que ces très jeunes peuvent avoir pour ces « grands », l'activité de deal devenant un « modèle ».

L'âge moyen des « petites mains » employées par les réseaux criminels pour des fonctions subalternes se situe plutôt, chez les jeunes garçons, autour de 15-16 ans. De nombreux jeunes majeurs sont aussi impliqués. Le recrutement peut aussi cibler les « vulnérables » au sens large, jeunes en situation irrégulière, mineurs non accompagnés, voire personnes en situation de handicap (récemment ont été signalés des cas de recrutement de personnes handicapées sous tutelles, accueillies en établissements type ESAT).

L'implication de jeunes filles, pour l'heure extrêmement marginale, n'est cependant pas totalement à exclure et une vigilance s'impose à cet égard. Le Procureur de Marseille a notamment attiré l'attention sur quelques cas récents.

Selon le procureur adjoint de la République de Grenoble, François Touret-de-Coucy, la victime -dont l'identité n'est toujours pas certaine- pourrait être un mineur non accompagné d'origine nord-africaine inconnu de la justice, né en décembre 2012 et donc âgé de 13 ans.

Il a confirmé que les policiers, requis par plusieurs riverains pour des coups de feu entendus rue du Drac, avait découvert le blessé qui avait été atteint de quatre balles, deux dans le dos et deux dans les jambes. Il est toujours dans le coma et son pronostic vital est toujours engagé.

Le Dauphiné

Il y a quelques jours à Romans-sur-Isère, un tireur de 14 ans avait été mis en examen pour tentative de meutre.

Dans la nuit du samedi 15 au dimanche 16 novembre 2025, à Grenoble, la police est intervenue vers **2h55** dans le quartier **Chorier-Berriat**, à l'angle de la rue du Drac et de la rue

Boucher-de-Perthes. Alertés par des **riverains ayant entendu des détonations** et remarqué **un véhicule prenant la fuite**, les agents ont découvert un garçon de **12 ans et demi** en **arrêt cardio-respiratoire**, grièvement blessé par balles au niveau du **dos** et des **membres inférieurs**.

Selon les premiers éléments, **neuf étuis de calibre 9 mm** ont été retrouvés sur les lieux, un **point de deal connu** de la cité grenobloise. Les secours sont parvenus à le ranimer avant de le transporter au **CHU**, son pronostic vital restant engagé.

Aucune réaction d'habitants ni climat local n'est mentionné dans le texte. D'après l'enquête, le secteur n'est **pas couvert par la vidéoprotection**, et la **DCOS**, nouveau nom de la police judiciaire, a été saisie. Les enquêteurs travaillent notamment à **confirmer formellement l'identité de la jeune victime**.

Le Parisien